



Bulletin d'Informations Municipales n°98

Vendredi 19 Octobre 2018

Mairie : 02 96 43 83 11
Fax : 02 96 43 91 05
Adresse : 4, rue de la Mairie -
22200 Plouisy
Mail :
accueil@mairie-plouisy.fr
Site:
www.mairie.plouisy.fr

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et de 13h 30 à 17h
(fermée le mardi après-midi)
Le samedi de 8h30 à 12h15.
(Sauf Juillet et Août)

Permanences des élus (sur rendez-vous)

- **Rémy GUILLOU**
Sur Rendez-Vous
- **Mireille LE PESSOT**
Jeudi de 10h à 12h
- **Marie-Annick DELABBAYE**
Vendredi de 10h30 à 12h30
- **Guillaume LEFEBVRE**
Mercredi de 10h à 12h
- **Fabienne HAMEL**
Jeudi de 14h à 16h
- **Jean-Claude LE BRAS**
Vendredi de 14h à 17h

Bibliothèque:
02 96 44 16 51
Mercredi: 10h30-12h/14h30-18h
Vendredi: 16h-18h
Samedi: 10h-12h

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Pompiers : 18 au 112
Gendarmerie :
02 96 43 71 14

Services médicaux

Médecin :
02 96 21 00 51
Infirmières :
02 96 44 40 87

Pharmacies de service

Appeler le 3237 pour la pharmacie de garde

Taxis :

ROUE Taxi :
06 45 18 73 75
ARGOAT Taxi :
06 85 74 01 05

BIM (Bulletin d'Informations Municipales toutes les deux semaines)

Les annonces sont à déposer avant le lundi 12h en mairie.

*Copyright-reproduction interdite
sauf autorisation expresse de la
mairie de Plouisy*

Coupure d'électricité

Des coupures d'électricité pour travaux sont prévues le jeudi 25 octobre de 8h30 à 12h30 rue du Croizic, lotissement de Goas Riou, Place des Ajoncs d'Or, rue des Messanges, rue des Rue des Ajoncs d'Or et rue de Traou Nen. Le jeudi 25 octobre de 13h30 à 16h30 rue des sports, lotissement de Parc Bellon, square de Traou Nen et résidence de Traou Nen.

Chiens dangereux

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite. Avant toute acquisition de chien de 2^{ème} catégorie, le futur propriétaire doit suivre une formation. Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une **demande de permis de détention à la mairie**. À l'extérieur, le chien doit avoir une laisse et une muselière.

Plus d'information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

Enquête publique Kerprigent

Dans le cadre d'un projet de déclassement d'une partie de la voie communale N° 110 à Kerprigent, une enquête publique aura lieu du lundi 12 novembre au lundi 26 novembre inclus. Le commissaire enquêteur en charge de l'instruction assurera une permanence le lundi 12 novembre de 9h à 12h et le lundi 26 novembre de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en Mairie durant toute la durée de l'enquête publique et sur le site internet de la commune.

Législation des talus boisés classés

Avant l'abattage d'arbres il convient de se renseigner auprès de la mairie. En effet certaines parcelles contiennent des talus ou des haies d'arbres à protéger au titre des espaces boisés classés. Si aucune demande d'autorisation préalable du propriétaire n'est déposée en mairie des poursuites judiciaires peuvent être engagées.

Frelon asiatique

Par un décret en date du 21 avril 2017, le frelon asiatique a été classé comme espèce exotique envahissante. Toute personne apercevant un nid doit en informer la mairie qui prendra les dispositions pour procéder à la destruction de celui-ci. Le coût de l'intervention sera pris en charge par la commune. Soyons attentif, les premières feuilles qui commencent à tomber vont laisser apparaître des nids beaucoup plus nombreux cette année.

Toussaint

L'entretien des tombes au cimetière devra être effectué pour le lundi 29 octobre. L'utilisation d'eau de javel ou autre produit phytosanitaire est interdit.

Bibliothèque

Pendant les vacances de la Toussaint, la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi 24 octobre aux horaires habituels (10h30-12h et 14h30-18h). Fermée du jeudi 25 octobre au mardi 6 novembre.

Boîtes à feuilles

Dans le quartier des quatre vents, les riverains ou autres peuvent trouver une boîte à feuilles servant à récupérer le bulletin d'informations municipales, des livres ou en donner ainsi qu'y déposer des bouchons en plastique (association bouchons d'espoir).



Etat Civil

Décès

Monsieur JAGUIN René, 81 ans, décédé le 3 octobre à la MAPA, domicilié à Saint Agathon.
Monsieur MARCHAND Lucien, 92 ans, décédé le 11 octobre à la MAPA, domicilié à Trégastel.

PACS

Dylan APPERY et Manon LE DU le 6 octobre 2018.

Associations

Pétanque

L'association Pétanque Club du Pays de Guingamp organise son Assemblée Générale le samedi 27 octobre à 10 heures. L'après-midi, elle organise un concours au profit du Téléthon.

Sports

Tennis

Résultats hommes du 7 octobre :

L'équipe 1 (D1) qui recevait Langueux 4 s'est incliné 5/1. Une équipe plus forte sur le papier mais un score très sévère au final même si certains matchs ont été très serrés.

L'équipe 2 (D3) continue sur sa lancée en battant Pleumeur Bodou 2, 5 à 0. Victoires d'Arnaud, Julien, Guillaume, Nicolas et du double.

L'équipe 3 (D4) s'impose également 5 à 0 face aux voisins de Saint Agathon Pabu 4. Victoires de Corentin, Florian, Eric, Cyril et du double.

L'équipe 4 (D4) n'a quant à elle rien pu faire face à Pordic 3, qui alignait une équipe bien plus forte. Défaite 5 à 0

Résultats filles du 14 octobre :

TC Bourbriac1/Plouisy-Grâces1 3/1

Prochaines rencontres le 11 novembre :

Plouisy-Grâces1/Quessoy1

Penvenan2/Plouisy-Grâces2

Plouisy-Grâces3/Trégastel2

Comité d'armor4/Plouisy-Grâces4

Football

Résultat du 14 octobre :

Uzel-Merléac/US Plouisy1 : 3-2

Résultats du 07 octobre :

US Plouisy1/Lannion FC : 0-3

US Plouisy2/Plouagat-Chatelaudren : 1-0

Coupe Crédit Agricole U17 : Plélo AS/Plouisy : 3-6

Prochaine rencontre le 20 octobre :

U17 Plourivo/US Plouisy

Prochaines rencontres le 21 octobre :

Carhaix DC/US Plouisy1 à 15h30

Pabu AS/US Plouisy2 15h30

Hand

Résultats du 6 octobre :

Séniors filles, US Plouisy HB/Callac : 14-24

-18 filles, US Plouisy HB/Ploufragan HB : 25-14

Résultats du 13 octobre :

-18 filles, US Plouisy/HB Pelemois : 9-9

US Plouisy/Morlaix : 6-19

HB Pelemois / Morlaix : 4-11

Prochaines rencontres le 10 novembre

séniors filles, US Plouisy HB/Goelo Handball

Foot

Les jeunes footballeurs de l'équipe U8/U9 de l'école de foot Plouisy-Trégonneau-Squiffiec ont foulé la pelouse du Roudourou, lors du match France-Islande en tenant la main de Griezmann, Nzonzi, Pogba, Lloris et les autres. C'est une vidéo réalisée par leur responsable Erwan Illien, et sélectionnée lors d'un concours, qui leur a permis de concrétiser un rêve qui restera gravé dans leur mémoire.



Garderie

Les enfants de la garderie ont changé de décoration. Ils ont, entre autres, réalisé une fresque sur le thème de la danse ainsi que des chouettes aux couleurs de l'automne.



Bibliothèque

« Des histoires qui bougent ! » Une manifestation culturelle initiée par le Département des Côtes d'Armor. Mardi 16 octobre la bibliothèque a accueilli pour la journée, Emilie Vast, une jeune illustratrice venue de Reims et auteur d'une vingtaine d'albums pour la jeunesse. Les classes de CP/ CE1 et CM2 ont eu la chance de pouvoir la rencontrer et échanger avec elle sur son travail avant de participer à un atelier autour d'un de ses albums. Ses livres sont disponibles à la bibliothèque et une très belle exposition intitulée « Ornitho, les oiseaux d'Emilie Vast » circule actuellement dans le département.



TELETHON

Le Téléthon aura lieu le week-end du 8-9 décembre. Une nouvelle fois toutes les associations de Plouisy se rassemblent autour de « Plouisy Actions » pour récolter des fonds pour la recherche. Le programme complet sera communiqué prochainement. Une date à réserver dans les agendas : le **dimanche 25 novembre, à 14 h 30, à l'église de Plouisy** (chauffée), la **Chorale Chœur d'Argoat de Bourbriac** donnera un concert. La participation sera libre, l'intégralité des sommes récoltées sera reversée à l'AFM Téléthon.

Eglise de PLOUISY

Dimanche 25 novembre 2018
à 14H30

Ensemble de la
Chorale Chœur d'Argoat
de Bourbriac



Entrée : participation libre – intégralement reversée au profit du Téléthon

AFMTELETHON
ENSEMBLE POUR CHERCHER

CPAM

Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

Pourquoi ? La Cnam va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre Cnam, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

Par téléphone au 36 46

Sur votre compte ameli : rubrique mes démarches / Déclarer un accident causé par un tiers

TRI SELECTIF

Depuis plusieurs années, les foyers de l'agglomération sont équipés en bac à couvercle jaune pour la collecte sélective. Le service Prévention, Collecte et Valorisation des déchets de l'agglomération, en partenariat avec le Smitred, s'attache à améliorer la qualité du tri.

Ce mois d'octobre 2018, les ambassadeurs prévention du Smitred (Clément, Romuald et Myriam) sont présents sur notre territoire. Ils effectueront des contrôles de la qualité du tri dans les bacs, et informeront les usagers sur les consignes de tri. Ils se rendront dans toutes les communes de l'agglomération selon un planning défini par l'agglomération.



Prix « Jeunesse pour l'égalité »

Il a pour objectif de permettre aux jeunes de s'exprimer sur les thèmes des inégalités et des discriminations de manière créative et originale et également de susciter leur engagement citoyen.

Qui peut participer ?

Tous ceux qui ont entre 11 et 25 ans et qui forment un groupe d'au moins deux personnes. Il y a trois catégories d'âge : les 11-15 ans, les 16-18 ans et les 19-25 ans.

Vous trouverez toutes les informations utiles à partir du lien ci-dessous :

http://jeunes.inegalites.fr/spip.php?page=espacejeune_article&id_article=2319&id_rubrique=217

